

HOUPLIN ANCOISNE

P 2-3 / Dossier

Les finances de la commune

P 4-6 / Dossier

Un nouveau projet d'écoles

P 7 / Vie locale

Du nouveau du côté du RAM





édito de Mme la Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Notre société est plongée dans une crise sanitaire jamais vécue. Cette pandémie se prolonge, et se prolongera au-delà de ce que tous les prévisionnistes avaient annoncé.

Elle nous impose des contraintes, que nous vivons de plus en plus douloureusement. Les répercussions sur la vie de tous les jours sont multiples. C'est dans ce contexte que notre commune est plongée depuis plus d'un an.

À notre arrivée, nous avons trouvé une situation figée (entretien, réparations, maintenance du patrimoine négligés, conflits non résolus, promesses non tenues). À cela viennent se greffer des dépenses importantes engagées pour des projets sans lendemain, une dizaine de dossiers contentieux non résolus, non argumentés, non provisionnés.

La gestion d'Houplin-Ancoisne n'a jamais été simple. Seule commune de notre entourage à ne pas avoir développé de zones d'activités professionnelles, entravée dans l'écheveau des contraintes liées aux champs captants, nos recettes reposent pour l'essentiel dans la taxation des propriétaires fonciers, particuliers comme professionnels. La mise en place d'un budget équilibré est donc systématiquement délicate, et les marges de manœuvre limitées.

J'ai décidé, appuyée par toute mon équipe, de ne pas rester statique. Notre premier budget est celui de la relance, de la reconstruction, de la rigueur et de la cohérence. Plus de rêves, plus de négligences.

Les finances de 2021 nous laissent très peu de marges de manœuvre et pour ne pas brader le patrimoine communal, il nous a fallu avoir recours à l'augmentation des taxes pour les propriétaires, de l'ordre de 6,3%. En parallèle, nous avons déjà entrepris une surveillance détaillée de l'ensemble des charges, en vue de réduire leur augmentation chronique.

Comme tout redémarrage, le mouvement n'est pas spectaculaire au premier abord, mais va aller en s'amplifiant. Nous avons commencé la réfection des trottoirs sur Houplin, comme Ancoisne, les aménagements au sein des parcs et allées piétonnières pour assurer la tranquillité des promeneurs, la remise en état du local des archives municipales accompagnée de meilleures conditions pour les personnes qui y travaillent ainsi que la rénovation de l'église afin de permettre sa réouverture...

D'autres chantiers sont lancés, et vont éclore plus ou moins rapidement :

Le projet des groupes scolaires, dont vous trouverez un premier écho dans ces pages, exige une analyse approfondie et demande une approche concertée avec les citoyens concernés. Nous la mènerons prochainement.

Les travaux de voirie, qui ont déjà débuté rue Guy Mocquet, rue de Noyelles et qui vont se poursuivre sur la commune.

Une refonte complète du site Internet, pierre angulaire du nouveau portail citoyens, permettant de le mettre en conformité et d'impliquer tous les habitants via des démarches en ligne qui l'enrichiront progressivement. Le portail famille arrivera d'ailleurs tout prochainement.

Pour exister au sein d'une communauté de 1,150 millions d'habitants, il faut au minimum assumer une assiduité constante pour défendre notre commune. C'est pourquoi dossiers sous les bras, je rencontre régulièrement les décideurs de la MEL.

Je participe également à la commission environnementale, en particulier sur la problématique « gardienne de l'eau » et mobilité douce.

Je veux souligner la forte implication de tous nos agents. Ils restent mobilisés et assurent un service constant. Que ce soient le personnel administratif, celui des écoles ou les techniques, sans oublier les bénévoles que je remercie pour leur action discrète mais très utile, surtout actuellement.

Il reste une dimension qui m'est chère, et que je ne peux assumer en ces temps de Covid galopant. C'est le contact avec vous, habitants de Houplin-Ancoisne : les réunions de quartier, les rencontres lors d'assemblées, de fêtes, de spectacles nous sont toutes interdites. Tous, il nous faut garder nos distances aujourd'hui pour pouvoir espérer prochainement des jours meilleurs.

« La fin du monde, c'est quand on cesse d'avoir confiance. »
Madeleine Ouellette-Michalska



UN GRAND INGÉNIEUR DE LA VERDURE NOUS A QUITTÉS

Le décès de Pierre Dhenin en a surpris plus d'un. Les hommages se sont multipliés, tant cet homme discret avait réussi à convaincre et rassembler. Unanimes dans l'éloge respectueux. Ce visage de barbu grisonnant et bonhomme, masquait peu une volonté farouche de reverdir notre métropole et promouvoir la biodiversité. Ses réalisations sont nombreuses. En ces temps de pandémie, nous apprécions chaque jour de

pouvoir nous évader au sein d'espaces naturels préservés. Pour nous, il était d'abord le Père-Créateur de Mosaïc, ce parc, qu'il a voulu comme un reflet de Dame Nature : diversifié, imbriqué, solidaire, ludique.

C'était aussi notre voisin. Habitant de la commune, nous avons rarement l'occasion de le croiser, tant ses responsabilités l'emportaient fréquemment loin de nos contrées. Mais quand nous avons cette chance, il était un homme accessible, aimable et sensé. Il nous a abandonné sans faire de bruit, dans une discrétion qui ne sied qu'aux plus grands.



FINANCES DE LA COMMUNE : CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Nous venons de voter et d'adopter le budget communal 2021. Il s'agit d'une étape importante de la gestion municipale car elle prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune.

Dès notre prise de fonction en juillet 2020, notre priorité a été de faire l'état des lieux de la situation financière de la collectivité. Il ressort de cette analyse les éléments suivants :

- > Une incapacité à dégager des ressources nous permettant d'autofinancer nos projets
- > Une trésorerie insuffisante.

En effet, depuis trop longtemps, les dépenses progressent plus rapidement que les recettes. Chacun a pu constater que depuis quelques années aucun projet significatif n'a vu le jour. Par ailleurs, des cessions immobilières (biens communaux) ont été réalisées sans que cela n'infléchisse la tendance, comme si ces cessions n'avaient fait que boucher des trous. Un

élément important qui malheureusement conforte ce constat est le passage en 2017 puis en 2019 en capacité d'autofinancement nette négative.

Notre devoir et notre responsabilité sont donc d'engager les moyens permettant de mettre un terme à cette situation intenable, proche de l'asphyxie avec le risque important de se retrouver en grande difficulté si un événement imprévu nous arrivait (chaudière, toiture ou véhicule à remplacer...).

Nous avons l'ambition de sortir Houplin-Ancoisne de sa torpeur et d'entamer des projets d'investissement

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AUX FINANCES

Pour cela, tous les acteurs de la vie communale (agents, Directrice Générale des Services et élus) sont mobilisés et mettent tout en œuvre afin de revenir à une situation plus saine. Les dépenses de fonctionnement sont sui-

Générale des Services et élus) sont mobilisés et mettent tout en œuvre afin de revenir à une situation plus saine. Les dépenses de fonctionnement sont sui-

vies et pilotées au plus juste afin d'en stopper l'évolution sans sacrifier pour autant au service rendu à la population. C'est un travail difficile qui prendra du temps. Nous avons pour ambition, au terme de cette mandature, de retrouver une situation financière conforme aux normes des communes comparables à la nôtre.

Parallèlement, nous avons aussi l'ambition de sortir Houplin-Ancoisne de sa torpeur et d'entamer des projets d'investissement comme nous nous y étions engagés pendant la campagne électorale. Toutefois, la situation financière de notre commune doit se rétablir pour affronter l'avenir de manière plus sereine.

FONCTIONNEMENT DES FINANCES DE LA COMMUNE

Le budget de la commune se présente en deux parties appelées sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes devant équilibrer les dépenses. L'excédent de fonctionnement dégagé à la fin de l'exercice constitue l'autofinancement (épargne brute) qui doit servir en priorité à rembourser le capital annuel des emprunts et éventuellement abonder la section d'investissement. Deux catégories de dépenses sont à distinguer :

- > **Les dépenses de fonctionnement** : il s'agit principalement de postes de dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité de la collectivité : charges de personnel et de gestion

courante, achat de fournitures, prestations de services...

- > **Les dépenses d'investissement** : il s'agit principalement de l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments (école, salle de sport), de travaux d'infrastructure...

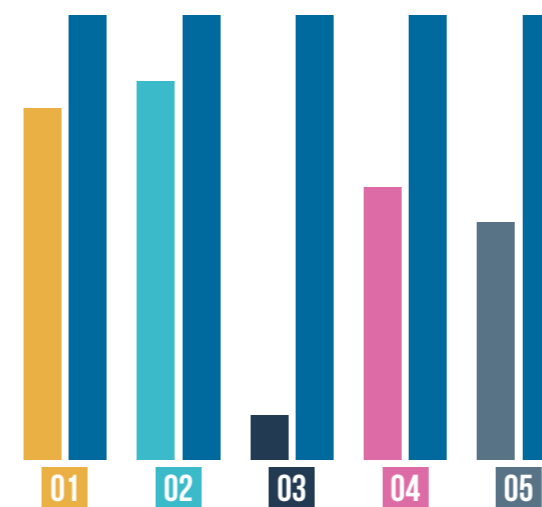
Les recettes de fonctionnement quant à elles, proviennent essentiellement : des impôts locaux, des dotations de l'État, les ventes de produits et services. Les recettes d'investissement proviennent du virement de la section de fonctionnement, des subventions de l'état et des produits des emprunts.

En 2020 la section de fonctionnement a dégagé un excédent de 236 000€ duquel il faut soustraire l'annuité d'emprunt de 138 000€ soit 98 000€ pour effectuer tous les investissements de la commune : travaux dans les écoles et les bâtiments communaux, aménagement des espaces publics, achat de matériels pour l'ensemble des services, etc. Rapporté au 1 505 foyers de la commune, cela correspond à 65€ par foyer pour l'ensemble de l'année.

Votre adjoint aux finances se tient à votre disposition pour toute information complémentaire. Le détail du budget est consultable sur le site Internet de la commune : www.mairie-houplin-ancoisne.fr

Laurent DEBLOOS, Vice-Président de la Commission Finances et développement économique

FINANCES DE LA COMMUNE CHIFFRES 2019



01 Les recettes communales représentaient 708€/habitant contre 898€ pour la moyenne de la strate

02 Les recettes fiscales représentaient 350€/habitant contre 395€ pour la moyenne de la strate

03 L'excédent brut de fonctionnement (ou autofinancement ou disponibilités pour investir) représentait 21€/habitant contre 195€ pour la moyenne de la strate

04 La taxe foncière sur les propriétés bâties représentait 127€/habitant en recette contre 204€ pour la moyenne de la strate

05 La taxe foncière sur les propriétés non-bâties représentait 9€/habitant en recette contre 17€ pour la moyenne de la strate

La moyenne de la strate est constituée des communes de 2 000 à 3 500 habitants du département du Nord (59)



UN NOUVEAU PROJET POUR LES ÉCOLES DE NOTRE COMMUNE

L'objectif de l'équipe municipale est d'offrir des locaux qualitatifs et adaptés, de répartir géographiquement l'offre éducative facilitant les mobilités au sein de la commune tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement indispensable à la santé financière de la collectivité.

La fusion des écoles Jules Ferry et Charles Vion allant être effective au 1^{er} septembre 2021, la commune comptera deux groupes scolaires, répartis dans cinq bâtiments et deux bâtiments périscolaires éloignés les uns des autres. Cette situation rend complexe pour tous l'organisation des trajets entre les garderies et l'école : matin puis soir, entre l'école et la cantine lors de la pause méridienne. De plus l'entretien de ces locaux occasionne un surcoût pour la collectivité.

UN PROJET AMBITIEUX MALGRÉ LES CONTRAINTES

Le patrimoine existant ne permet pas d'envisager un regroupement de l'ensemble des besoins scolaires sur un seul site. La construction d'un nouveau bâti-

ment tel qu'envisagé précédemment, aurait été soumise à trop d'aléas et des délais inacceptables au regard de la vétusté actuelle des écoles. Notre volonté est d'améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des enfants et ainsi proposer une offre scolaire fonctionnelle, bien répartie sur les deux secteurs de la commune.

3 PHASES DE TRAVAUX

Notre projet se divise en trois points :

> Pour le groupe scolaire d'Ancoisne, une opération de déconstruction-reconstruction regroupant, sur le site Charles Vion, la maternelle et les classes d'élémentaires actuellement situées rue Jean Jaurès et rue Jean Moulin

- > Pour le groupe scolaire d'Houplin, une opération de rénovation-extension utilisant les locaux existants situés sur le site du 322 rue Roger Salengro afin de regrouper les classes de maternelles et d'élémentaires
- > Un pôle enfance et restauration, destiné à accueillir d'une part une cantine rénovée et agrandie, pouvant recevoir l'ensemble des enfants des écoles d'Houplin-Ancoisne et d'autre part les mercredis récréatifs, les centres de loisirs, dans les bâtiments de la rue Jean Moulin.

La réalisation de ce projet réaliste et ambitieux pour notre commune s'étalera entre 2021 et 2025.

Marie-Laure ALLOSSERY, Vice-Présidente de la Commission Affaires scolaires et culturelles



- Site rue Roger SALENGRO**
Création d'un groupe scolaire unique pour le secteur d'Houplin
- ❶ 2 classes de maternelle
 - ❷ 1 classe élémentaire
 - ❸ Acquisition d'une parcelle privée



Site rue Jean MOULIN
Création d'un pôle enfance et restauration pour l'ensemble de la commune

Site rue Charles VION
Création d'un groupe scolaire unique pour le secteur d'Ancoisne

RENCONTRE AVEC JULIEN MARTINET, LE NOUVEAU PHARMACIEN DU VILLAGE

Notre commune compte un nouveau professionnel de santé : la pharmacie du Cheval Blanc, située à l'angle de la rue de Noyelles-les-Seclin et Jean Jaurès, a changé de propriétaire. Nous sommes allés à la rencontre de Julien Martinet, notre nouveau pharmacien.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Julien MARTINET. J'ai effectué mes études de santé à l'université de Lille et j'ai exercé mes premières activités dans l'industrie pharmaceutique. Puis, je suis revenu en officine avec l'objectif de m'installer. Je cherchais un établissement de village où le contact, l'environnement et la mentalité me permettraient d'apporter un réel service tout en cultivant une patientèle de proximité. C'est comme cela que je suis arrivé ici. J'ai commencé le 1^{er} février, et l'objectif premier a été de stabiliser l'effectif, de créer une équipe. Puis, j'ai rendu l'espace dédié aux clients plus contemporain et aéré. J'ai fait diffuser un fond musical dans l'enceinte de vente : confidentialité renforcée et attente plus agréable !

Allez-vous apporter de nouveaux services ?

Dans le domaine « petite orthopédie et contention », je souhaite que dans 80 % des cas, le patient puisse repartir instantanément avec la solution qui lui est prescrite. De même, nous allons constituer un stock pour les patients qui ont une ordonnance qui se renouvelle régulièrement. L'objectif étant de ne pas les faire revenir à l'officine, de les fournir dès leur premier passage. En parapharmacie, je renforce certaines gammes, pour une approche nature, bio, à prix étudiés.



De gauche à droite : Sandrine, préparatrice, Lucie, étudiante, Julien, pharmacien, Vanessa, pharmacienne et Adeline, étudiante

Cette recherche d'une optimisation du fonctionnement, s'exprime-telle dans d'autres domaines ?

Tout à fait, et ce sur deux aspects : les horaires. La pharmacie ouvre chaque jour dès 8h30, cela rend un véritable service. Il n'y a que le samedi où les horaires sont adaptés : La pharmacie ouvre à 9h et ferme ses portes à 17h.

Je veux également élargir la pratique du dépôt des ordonnances, au travers de diverses formules : Dans la boîte aux lettres, au comptoir, mais également via Internet (totum.fr). A son retour, nous avons eu le temps de préparer les produits du patient, plus d'attente !

Participez-vous à la campagne de vaccination contre la Covid ?

Oui ! Nous avons déjà plus de 40 patients qui ont été vaccinés par nos soins dans un local dédié, en retrait de l'officine, pour plus de confort. Les livraisons ont été ponctuelles au départ, mais leur rythme s'intensifie. Ces vaccinations vont s'étendre sur quelques mois, cela ne peut être instantané pour tous. Dès que l'autorisation en sera donnée, nous allons également proposer des auto-tests.



DU NOUVEAU DU CÔTÉ DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Au cœur de la paisible rue Jean Moulin, le passant attentif pourra entendre les cris joyeux de tout jeunes bambins. Ils ne proviennent ni d'une école, ni d'une crèche, mais du Relais d'Assistants Maternelles, le RAM.



- Renforcement des temps d'échanges et de partage d'expériences
- Assistance pour les personnes qui désirent obtenir l'agrément.

Vis-à-vis des familles

- Information et conseils sur les différents modes de garde offerts dans la commune.

L'objectif est clairement d'offrir une aire de perfectionnement et d'échanges au sein de cette structure. Les enfants qui fréquentent le RAM, en présence de leurs assistantes deviennent plus confiants, plus autonomes, plus sociables. L'école maternelle ne sera pas une épreuve, ils retrouveront ceux avec qui ils ont déjà partagé des jeux, des ateliers !

Le rôle de cet organisme municipal est de créer une synergie entre des assistantes maternelles, les parents et les organismes publics au profit de jeunes bambins, de la naissance à 3-4 ans. C'est pourquoi, la nouvelle municipalité a rapidement décidé de l'ouvrir plus largement, quatre demi-journées, plutôt que deux et demie. Lucie DEFIEF anime et dirige depuis peu cet établissement. Cette éducatrice de jeunes enfants, qui n'a pas encore atteint ses 40 ans, a fait ses premières expériences sur Paris, avant d'adopter ce poste.

Malgré une situation sanitaire qui multiplie les contraintes et fige les énergies, elle a intensifié les missions centrales de l'établissement :

Vis-à-vis des assistantes maternelles

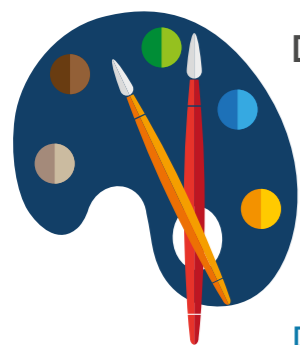
- Renforcement de l'accueil
- Accompagnement de la professionnalisation
- Assistance dans la programmation des parcours de formation

Julie DEFIEF maîtrise également une spécialité, qu'elle promeut auprès des assistantes qui fréquentent le Relais : l'utilisation des signes associés à la parole. Il ne s'agit pas de la Langue des Signes Française (LSF) pour sourds et malentendants, mais de quelques signes que les enfants peuvent maîtriser, avant qu'ils n'acquière le langage. Tous les adultes en ont fait l'expérience : l'enfant, dès 8/9 mois, comprend l'intention dans le geste et le reproduit : un bisou posé sur la main, ou les doigts qui se replient en saccade pour dire « au revoir ». C'est le même processus, en plus sophistiqué et systématique, bien entendu.

Pour en savoir plus : ram@houplin-ancoisne.fr
Tél. 03 20 16 99 23



LES HOUPLINOIS EXPRIMENT LEUR ART AU TRAVERS DE LA PEINTURE



De nombreux artistes amateurs ont trouvé dans notre commune le cadre idéal pour exprimer leur art. Pas moins de deux associations se partagent les faveurs des artistes peintre.

« L'ATELIER PEINTURE » DÉBORDE DE VITALITÉ !

Créé en 2003, l'Atelier Peinture a récemment connu bien des vicissitudes : décès de sa présidente historique Francine DESCAMPS, départ pour la Côte-d'Azur de sa Vice-Présidente, annulations de l'exposition de mars, impossibilité de réunir des ateliers... Il y avait là de quoi ébranler bien des structures !

Mais Marie MATHELIN, la nouvelle responsable, reste positive : le bureau de l'association a été restructuré, tous les postes sont pourvus. La vingtaine d'adhérents demeure fidèle, les départs seront presque tous compensés. Les ateliers reprendront dès que cela sera redevenu possible. L'animation subsiste, identique : choix d'un thème par trimestre, une intervenante experte pour familiariser les peintres à des techniques nouvelles ou inusitées. Le seul véritable souci sera, si les autorités limitent les effectifs en présence, d'harmoniser les temps de présence !

En savoir plus : <https://www.atelierpeinture.art/>

LES « ARTISTES D'HOUPLIN-ANCOISNE » NE SONT PAS EN RESTE !

Cette association existe depuis plusieurs décennies, même si sa dénomination a évolué : les anciens ont connu « Les Peintres du Dimanche ». Une vingtaine d'artistes, de 30 à 90 ans, s'expriment au travers des diverses techniques de peinture, de sculpture sur bois, pierre ou métal. Pas de cours, pas de professeur, juste des échanges entre collègues, des encouragements, des analyses critiques bienveillantes. Au-delà des œuvres personnelles, que chacun réalisent à son rythme, l'association se veut impliquée dans l'animation de la commune : ateliers enfants, fresque dans la cour de l'école Victor Hugo en sont des exemples. La soirée « Couscous » constitue un des temps forts de la saison, chaque année depuis vingt trois ans en novembre. La présentation annuelle des travaux rassemble elle aussi un large public sur un week-end dans la salle des fêtes. Cette exposition, dont nos concitoyens ont la primeur, tournera ensuite dans les communes voisines, telles que Wavrin, Seclin, Ostricourt... Actuellement, les séances du mercredi après-midi se déroulent sous précautions sanitaires et effectifs réduits.

Contact : Michel Fromental : 03 20 32 82 87



Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

“ AVEC VOUS, CHANGEONS DE CAP ! ”

Confrontés à une situation financière critique, résultant d'une gestion financière et patrimoniale hasardeuse des équipes précédentes, les élus de la majorité ont décidé en responsabilité d'augmenter la part communale de la taxe foncière. Ce choix est difficile, mais indispensable pour rétablir des finances saines, retrouver une capacité d'auto-financement et ainsi amorcer les investissements nécessaires à notre commune. Cet effort demandé aux propriétaires, s'accompagne d'économies sur les dépenses de fonctionnement, tout en préservant la qualité du service offert à la population. En premier lieu, il a été décidé dès le début du mandat de diminuer les indemnités des élus. ”

“ RASSEMBLER, RÉINVENTER, DYNAMISER ”

Chers concitoyens, Le début de l'année 2021 ressemble malheureusement fort à l'année 2020... La crise sanitaire bat toujours son plein. En ces temps de pandémie, nous, Elus, devons tout faire pour apporter aide et soutien. À tous, familles, associations, entreprises, artisans, professionnels de santé... Nous avons eu le plaisir d'entendre lors du dernier Conseil Municipal que l'excédent budgétaire de 2020 était de 334 925,51€. Nous soulignons l'effort de la municipalité concernant l'augmentation des subventions pour quelques associations. Nous nous devons d'accompagner au mieux le tissu associatif. Cependant, nous déplorons une augmentation drastique de la taxe foncière... Pendant cette crise, notre devoir est d'aider, d'accompagner et non d'ajouter un nouveau matraquage fiscal... Nous espérons que cette augmentation validée par toute la majorité sera bénéfique dans le temps... ”

“ POUR UN VILLAGE UNI ET RESPONSABLE ”

En tant qu'élus municipaux, nous souhaiterions être entendus, écoutés, respectés et informés. Malheureusement, il n'en est pas le cas ! Ainsi pour la préparation du budget : trois versions différentes et bouquet final une augmentation de 6% de vos impôts, tout droit tombée du ciel ! Bien évidemment nous ne l'avons pas votée. Par ailleurs, nous constatons que le conseil municipal n'est qu'une chambre d'enregistrement car les projets importants n'y sont jamais évoqués et ne font pas l'objet de délibérations. Pourtant ils sont mis en œuvre sans vous y associer, malgré les promesses électorales de la majorité actuelle. Contact : elus.villageunietresponsable20@gmail.com Prenez plus que jamais soin de vous, de vos proches. ”

DU NOUVEAU POUR LE VOTE PAR PROCURATION

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Vous pouvez désormais préparer votre procuration en ligne et en quelques minutes.

- 1 RDV sur le site www.maprocuration.gouv.fr, une fois authentifié via FranceConnect, sélectionnez les informations nécessaires pour donner procuration (l'identité du mandataire, la durée de validité de votre procuration, etc.)
- 2 Après réception d'un numéro de dossier, faites vérifier votre identité dans un commissariat ou une gendarmerie avec le numéro de dossier et une pièce d'identité

- ④ Votre commune d'inscription valide la demande, vous recevez alors un message électronique.

Bon à savoir

- Tout électeur peut exercer son droit de vote par procuration, il n'est plus besoin de justifier d'une maladie, d'un handicap, d'un déplacement, etc.
- Un mandataire inscrit sur une liste communale ne peut disposer de plus de deux procurations
- La procédure papier existe toujours pour les électeurs qui ne souhaitent pas utiliser la voie numérique
- Celui qui donne procuration est nommé le mandant, celui qui reçoit est le mandataire, ils doivent être inscrits dans la même commune.





QUELQUES RAPPELS

- Pour la tonte et l'élagage, le printemps étant là et selon un arrêté municipal, les travaux de jardinage réalisés à l'aide de tondeuses à gazon, motoculteurs ainsi que la taille des haies ou l'élagage sont interdits le dimanche toute la journée et les jours fériés. Cet arrêté englobe également l'obligation d'entretien des haies, arbustes, arbres, empiétant sur la voie publique.
- La vitesse sur le territoire communal : les contrôles de vitesse se sont intensifiés sachant que désormais, il n'y a plus d'obligation d'arrêter les véhicules en infraction. De plus, un travail

de proximité et d'échange a été réalisé avec les organismes de transports collectifs ou de ramassage des déchets afin de respecter le code de la route dans la commune.

- Attention aux faux démarcheurs avec le printemps et l'été arrivant. N'hésitez pas à composer le 17 ou contacter directement la police municipale en journée.
- Pour rappel, la commune dispose d'un arrêté municipal concernant la promenade des chiens : la tenue en laisse est obligatoire !



Du 1^{er} au 5 mars 2021

ALSH : 44 VIKINGS HOUPLINOIS AU RENDEZ-VOUS !

Création de boucliers et épées vikings avec Kelly, Agathe, Noémie, Laura et Cindy, bataille navale dans la haute mer entre Knörres... Les enfants ont vécu des journées riches en émotions !

L'accueil d'avril a malheureusement été annulé à cause de la situation sanitaire.

Du 8 juillet au 6 août 2021

NOUVEAUTÉ ALSH D'ÉTÉ : L'ACCUEIL DES ADOS !

- > Pour les moins de 13 ans, accueil du jeudi 8 juillet au vendredi 6 août 2021, de 9h à 17h
- > Pour les 13/17 ans, centre ados du lundi 12 au vendredi 30 juillet, de 14h à 18h

Inscription et informations en mairie auprès de Virginie CAZES
v.cazes@houplin-ancoisne.fr - Tél. 03 20 90 53 96

23 mars 2021

BALADE SENIORS

Le mardi 23 mars, profitant d'un magnifique après-midi ensoleillé, nos seniors ont parcouru 6,4km le long du Canal de Seclin. La balade était parfaitement commentée par un guide bénévole de l'OT de Seclin: « Le Canal et ses secrets ». Une collation adaptée à ces sportifs leur a été proposée.

À quand le prochain rendez-vous ? Nul doute qu'il fera des émules ...



ÉTAT CIVIL

La réglementation évolue : à partir de maintenant, pour annoncer dans votre bulletin municipal votre pacs, une naissance, un décès ou un mariage, n'hésitez pas à donner votre accord auprès de votre mairie.

www.houplin-ancoisne.fr



le fil / Lettre d'information des habitants d'Houplin-Ancoisne

Directrice de la publication : Dominique GANTIEZ • Crédits photos : AMO 3^e Opus, Artistes d'Houplin-Ancoisne, Freepik, L'Atelier Peinture, Pierre LOBRY • Tirage : 1 600 exemplaires • Impression : DB Print • Mairie d'Houplin-Ancoisne - 1 Place du 8 Mai 1945 - 59263 Houplin-Ancoisne - Tél. 03 20 90 05 52